

Élèves de S7 / Procédure Parcoursup (ex-APB)

Etudes supérieures en France

Chers futurs Bacheliers, chers Parents,

Les inscriptions pour des études supérieures en France se font de façon électronique, grâce à une procédure centralisée nommée Parcoursup, à partir du site suivant :

<https://www.parcoursup.fr/>

Les inscriptions et la formulation des vœux par le candidat sont ouvertes entre janvier et mars.

L'école européenne supervise les inscriptions des bacheliers et la formulation de leurs vœux sur la plateforme, selon le calendrier suivant (adapté aux contraintes de l'école : PREBAC, vacances scolaires...) :

1 – Phase d'information

→ La plateforme est ouverte en janvier.

→ Vous pouvez vous informer sur le site officiel en France pour les élèves de Terminales (= S7 des EE) : <http://www.terminales2017-2018.fr/>

→ Brochure d'information sur le site de l'AEFE :

http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/brochure_aefe_campus_france_etudier_en_france_2018.pdf

→ **Attention, toutes les formations n'utilisent pas la plateforme Parcoursup pour recruter les candidats :**

Procédure Parcoursup	HORS Procédure Parcoursup (Organismes à contacter directement)
La majorité des établissements supérieurs : BTS, BTSA, DUT, DEUST, DCG, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), Universités, PACES (médecine). La plupart des écoles d'ingénieur, les Écoles nationales d'architecture, MAN & MANAA, Écoles supérieures d'art, prépas paramédicales & sociales, Écoles de commerce, Ecricom, EGC MAIS PAS TOUTES !	Sciences Po : concours commun & procédure internationale Institut d'Études Politiques Certaines écoles d'ingénieur : FESIA, ICAM Nombreuses écoles de commerce Certaines écoles dans le secteur social, paramédical...

*Remarque : pour les écoles hors procédure Parcoursup, les calendriers sont différents (calendriers qui peuvent déjà avoir commencé !). **C'est à vous de vous renseigner.***

2 - Phase d'inscription sur Parcoursup et saisie des vœux (janvier-mars)

- Les inscriptions sur la plateforme doivent se faire **entre Janvier et Mars**
- L'inscription doit se faire obligatoirement sur Internet, sur le site <https://www.parcoursup.fr/>. Elle nécessite plusieurs informations dont : Nom, Prénom, date de naissance, ... mail, ainsi qu'un numéro d'identification personnel spécifique à cette application (= INE). **Après paiement des frais de dossier auprès de votre école**, l'INE est envoyé par courriel aux élèves (en décembre).
- Nous demandons aux **élèves de s'inscrire sur PARCOURSUP, quelques jours après la fin du PREBAC.**
- Nous demandons aux élèves de terminer leurs premières formulations de vœux (10 au maximum) **avant le 15 février** (ils pourront ensuite les modifier, jusqu'à la date finale). Nous conseillons aux élèves de les formuler bien avant cette date, en particulier si des filières sélectives, pouvant nécessiter des dossiers conséquents, sont demandées.
- **Les élèves seront contactés régulièrement par courriel, tout au long de cette procédure.**

3 - Phase de réception et d'acceptation (avril-juin)

- À partir du 4 avril : les établissements d'enseignement supérieur analysent les dossiers.
- **D'avril à juin** : les élèves reçoivent progressivement les réponses à leurs vœux. Lorsque deux réponses sont données positives, l'élève devra répondre à chaque proposition favorable au fur et à mesure qu'il les reçoit. En effet, il ne pourra pas garder 2 propositions favorables et devra donc choisir à chaque fois que cette situation se présente. Pour information :
 - pour les filières sélectives, les propositions des établissements peuvent être : oui, non ou en attente.
 - pour les filières non sélectives, les propositions des établissements peuvent être : oui, oui si... (conditions posées) ou en attente.
- Inscription auprès des universités durant l'été.
- Procédure complémentaire pour les élèves sans proposition : juin-septembre 2018

Je reste, chers futurs Bacheliers, chers Parents, à votre disposition pour un complément d'information.

Très cordialement,
Nathalie Chessé Chesnot

Contact : chessena@teacher.eursec.eu